

*Interpellation présentée par le député:
M. Bertrand Buchs*

Date de dépôt: 28 novembre 2011

Interpellation urgente écrite **«Les Automnales» relèvent-elles vraiment du domaine privé?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 8 octobre 2009, M. le député Pascal Pétroz déposait l'IUE 844 qui demandait, entre autres, la projection des bénéfices ou des pertes pour l'Etat occasionnés par l'organisation des Automnales.

L'Etat de Genève avait décidé de reprendre, au pied levé, l'organisation de cette foire suite à la défection - à la dernière minute - de la société propriétaire de la Foire de Genève.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat écrivait : *«...quel que soit le chiffre d'affaires des Automnales, cet événement permettra à Palexpo SA de réduire le manque à gagner lié à la défection de la Foire de Genève, estimé à quelque 3 millions de francs. Ces résultats seront bien évidemment pris en considération dans l'estimation du dommage causé par l'annulation de la Foire de Genève, dans l'hypothèse d'une procédure judiciaire à l'encontre de la société propriétaire de la Foire de Genève.»*

Le 3 décembre 2010, je déposais l'IUE 1091 demandant si l'Etat participait à l'organisation de cette manifestation.

La réponse était courte : *«la manifestation Les Automnales est entièrement assumée par Palexpo S.A. sans aucune participation financière de l'Etat. Les charges de l'édition 2010, publicité comprise, ont d'autre part été entièrement couvertes par les recettes.»*

En résumé: circulez, il n'y a rien à voir! Rien sur le fait que l'Etat est l'actionnaire majoritaire de Palexpo S.A.

Pourtant, les bruits de couloir continuent à se propager.

Déficit, diminution des exposants, diminution des entrées malgré la distribution de milliers de billets gratuits, remise sur les prix de location; le stand de la revue «Génération» aurait vu sa location passer de 12000 à 3000 francs.

Il semblerait que cette foire ne puisse pas être bénéficiaire et qu'elle ferait perdre de l'argent à Palexpo S.A.

Nous ne savons pas non plus ce qu'il en est de l'ancienne propriétaire de la Foire de Genève, qui semble toujours bénéficier de bureaux dans les locaux de Pal expo et qui, dans la presse, dit réclamer des dommages et intérêts à cette société.

Ma question est donc la suivante:

L'organisation de la foire des Automnales est-elle bénéficiaire, et, dans le cas contraire, que va faire l'Etat, qui est actionnaire majoritaire de la société Palexpo S.A., - en se demandant si Palexpo S.A. remplit son mandat en prenant le risque financier d'organiser elle-même une foire?